58me Année — Nouvelle Série — No 389 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 4 JUILLET 1953.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales: 50 frs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

Au Collège Paul Arène

Frédéric MISTRAL, Capoulié du Félibrige a présidé la distribution des prix

Notre vieil établissement universitaire, le Collège Paul Arène, a eu l'honneur, Dimanche dernier, de recevoir le Capoulié du Félibrige Frédéric Mistral, neveu de l'illustre poète provençal, qui avait bien voulu accepter de présider la distribution des prix.

C'est sur la demande de Madame Senft, Directrice du Collège, elle-même provençalisante distinguée, que M. le Recteur avait désigné le Capoulié pour cette présidence. On sait que grâce aux démarches de Mme Senft, jointes à celles de Me Castel, Cabiscol de l'Escolo de Durenço, qui continue avec une si belle activité l'œuvre poursuivie pendant tant d'années par Mme Massot-Devèze, actuellement Cabiscole honoraire, l'enseignement de la langue provençale a été instauré au début de l'année scolaire dans notre Collège où il a obtenu tout de suite un vif succès puisque sous la direction éclairée de M. le Professeur Derbez, il est suivi par plus de cinquante élèves dont les progrès sont déjà très satisfaisants. Plusieurs d'entr'eux se proposent de présenter la langue provençale au baccalauréat où il est autorisé au même titre que les autres langues vivantes. Par ailleurs, Me Castel a fait au cours de l'année avec compétence et dévouement, un cours libre de langue et littérature provençale qui a groupé des étudiants volontaires pleins de zèle. Tout ceci constitue pour la région une véritable renaissance de notre belle langue ancestrale que trop de Provençaux avaient presque oubliée.

C'est cette renaissance que le Capoulié du Félibrige a voulu sans doute honorer et encourager en venant présider la cérémonie de Dimanche. Qu'il en soit remercié et respectueusement félicité.

Arrivé à Sisteron Samedi dans la soirée, M. Frédéric Mistral a été reçu au Touring-Hôtel par un petit groupe de félibres et d'amis. Le Quadrille Sisteronnais en costume est venu le saluer et lui offrir une gerbe de lauriers cueillis dans le jardin de Paul Arène, aux Oulettes. Accompagné par une délégation de l'Escolo de Durenço, il a ensuite chanté et dansé en l'honneur du Capoulié qui l'a fort aimablement félicité.

Dimanche matin, avant la cérémonie des prix, Frédéric Mistral, accompagné de M. Castel, de Mme Massot-Devèze, du Docteur Donnaud, de Roger Samuel et d'une délégation du Quadrille, est allé s'incliner sur la tombe du célèbre félibre Sisteronnais Paul Arène, sur laquelle il a déposé une gerbe de laurier et d'olivier coupés dans le jardin de Mistral à Maillane.

A 9 heures eut lieu ensuite la distribution des prix qui fut très solennelle. Les « Touristes des Alpes » prêtaient leur concours et rehaussaient la cérémonie par leurs morceaux entrainants. La salle des Variétés était comble et aux côtés des élèves du Collège une foule nombreuse s'y pressait.

Sur l'estrade, le Capoulié présidait ayant à ses côtés M. Degrave, Sous-Préfet de l'arrondissement, et M. Paret, Maire de Sisteron, entourés de toutes les personnalités universitaires et notabilités de la ville. Après que Mme la Directrice eut, en termes choisis, remercié les personnalités présentes et fait un tableau très satisfaisant de l'activité du Collège dont les effectifs ont plus que doublé au cours de la présente année, M. Frédéric Mistral, dans un magistral discours, dit d'abord combien il était heureux de se trouver aujourd'hui dans la patrie de Paul Arène et au Collège qui porte le nom de ce grand écrivain, puis fit un savant historique de la langue provençale, ou langue d'oc, depuis les troubadours jusqu'à Mistral, exposant ensuite ce qu'a été le mouvement Félibréen, l'importance qu'il a prise actuellement et l'hommage officiel qu'a enfin rendu l'Université à la langue provençale en l'admettant dans les examens au même titre que les autres langues vivantes. En terminant, il félicita les instigateurs de l'enseignement du provençal à Sisteron et engagea vivement les jeunes à parler et à étudier la belle langue provençale. Il fut longuement applaudi.

Après la cérémonie, les personnalités présentes sont allées saluer le monument de Paul Arène, décoré et orné par les soins du Quadrille. La mémoire du grand écrivain sisteronnais a été ainsi honorée par la plus haute autorité du félibrige.

Un apéritif d'honneur a été ensuite offert par la Municipalité au Bar Samuel, siège de la Société du Quadrille. Puis un déjeuner en commun groupant autour du Capoulié et des autorités une cinquantaine de convives, a eu lieu à l'Hôtel des Acacias et fut à la fois très gai et très cordial.

Dans l'après-midi, M. Frédéric Mistral alla à l'hôpital voir le Père Cler, félibre majoral et ami du grand poète ainsi que la félibréesse Rose des Issarts, puis termina la soirée par la visite de la ville dont il ne connaissait pas les malheurs, l'ayant vue pour la dernière fois le 27 Juin 1943 lors du Centenaire de Paul Arène qu'il était déjà venu présider. Il déplora les dégâts irréparables causés à notre Cité, en particulier à la Citadelle et à nos monuments historiques, exprimant le vœu qu'ils puissent être restaurés au plus tôt.

Sisteron a été très honorée par la venue du grand Capoulié du Félibrige et gardera le meilleur souvenir de la journée qu'il a passée parmi nous.

L'abondance des matières nous a obligé la semaine dernière à reporter l'article de notre collaborateur Louis Signoret à aujourd'hui. Nous nous excusons de ce retard. N. D. L. R.

Lettre ouverte à mon ami Titin Brisemotte

Marseille, le 23 Juin 1953.

Bien Cher Titin,

N'aurais-tu pas parmi tes parents, amis et connaissances, un garçon doué d'une grande bonne volonté, de beaucoup de courage et d'un peu d'intelligence ?

Si oui, tu pourrais l'adresser à ce bon Monsieur Vincent, notre Président national, qui est très embarrassé, en ce moment, et fort malheureux parce que tous ses efforts pour nous doter d'un Président du Conseil qui puisse trouver grâce devant l'Assemblée Nationale n'ont abouti à rien depuis un mois bientôt que M. René Mayer a été congédié par notre Chambre introuvable.

Ah ! si notre Président était d'Auriol, comme le paysan natif de cette petite cité de notre Midi, qui, écoutant le sermon menaçant du curé d'Eoures contre ses ouailles sans piété, il s'écrirait comme lui : « ioù siou d'Ouruoù, m'en fouti ! », il prendrait sa canne et son chapeau et s'en irait planter, ou regarder planter ses choux, ce qui est moins fatigant et moins épuisant que de diriger les destinées de la IVme République.

Mais notre Président n'est pas d'Auriol et il possède, en outre, une dose d'amour-propre qui l'incite à ne pas déserter le poste honorifique où l'ont cependant hissé la plupart de ceux qui en ce moment lui font la vie dure !

Nos turbulants représentants ont, en 3 semaines, descendu MM. Paul Reynaud, Mendès-France, Georges Bidault, André Marie ; ils se préparent, sans doute, à dévisser M. Pinay qui tâte prudemment le terrain avant d'y poser ses pieds, mais qui trébuchera comme les autres, probablement, s'il a le courage de se présenter quand même devant ceux qui l'ont sorti voilà quelques mois.

Je m'obstine, cher ami, à dire que cette Assemblée est ingouvernable parce que beaucoup trop de partis la morcellent et trop d'ambitions à satisfaire l'agitent.

Dans le scrutin pour l'investiture du Président André Marie, 121 députés se sont abstenus. Inadmissible. Un député est impardonnable de ne pas avoir d'opinion, il doit dire oui ou non, mais pas comme le paysan d'Auriol « iou m'en fouti ! ».

Vote obligatoire pour les représentants qui doivent résilier leur mandat s'ils ne sont pas capables de le remplir.

Réforme urgente de la Constitution qui est cause, en grande partie, de la mélasse dans laquelle nous nous débattons.

Depuis ma dernière missive deux évènements saillants se sont produits. D'abord la révolte des Berlinois de l'Est contre le carcan Soviétique qui leur est imposé. Il y a quelques jours ce sont les Tchéco-Slovaques qui se révoltaient contre la faillite genre banqueroute qui les ruinait, banqueroute décrétée par le régime totalitaire qui les régit.

La Liberté est dans le cœur de l'homme et les potentats qui veulent l'étouffer finissent toujours par soulever la révolte qui tôt ou tard les déboulonne et les rejette au néant.

Le deuxième évènement moins important par son étendue mais qui a fait couler beaucoup d'encre : on a exécuté les époux Rosenberg. Ils avaient été condamnés à mort pour avoir divulgué à une puissance étrangère des secrets atomiques, divulgations pouvant mettre en péril la défense du pays, autrement dit : pour trahison. Les Rosenberg n'ont jamais avoué, plusieurs tribunaux américains se sont prononcés sur leur cas, ils n'ont pas été reconnus non coupables. Je crois, cher Titin, que les mouvements soulevés en leur faveur, dans certains pays et notamment en France, leur ont fait plus de mal que de bien. Les Nations sont jalouses de leurs droits de souveraineté et elles admettent fort peu que les étrangers contestent leurs jugements.

Pour moi, tu le sais, je suis contre la peine de mort, je désapprouve donc l'exécution pour cette raison primordiale. Le seul moyen pour n'avoir pas à regretter une erreur judiciaire irréparable, c'est de ne pas ôter la vie aux condamnés.

Je ne reconnais pas plus le droit aux assassins de tuer qu'aux juges de faire tuer. Dieu a dit : Tu ne tueras point. C'est tout !

Notre ami Toine est complètement de mon avis. Il me dit : tu as raison on tue les gens pour leur apprendre à vivre ! C'est un non sens.

L'ami Toine t'envoie ses amitiés, depuis hier il est content parce que M. Vincent a rappelé son préféré : Toine Pinay.

Il fait des vœux pour sa réussite et comme il vient de lire, il y a un moment, dans le S. J., l'histoire de « l'ase dou Michèu » il en rit encore et me dit : Pinay, il n'a qu'à se présenter hardiment à la Chambre avec le pinceau et le pot à goudron et si les champions ne veulent pas marcher, zou ! un bon coup de pinceau là où je veux te dire, comme le Michel, et il les verra courrir !

Toine exagère un peu, certainement, cher Titin, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est temps pour que ces Messieurs abandonnent enfin Bysance pour penser un peu plus à la France et un peu moins à leurs partis.

France d'abord, Titin, à bientôt.

Louis SIGNORET.

Ecole de Musique

Vendredi 6 Juin, à 17 heures, dans la salle de musique, se sont réunis les membres de la Commission des examens de l'Ecole de Musique sous la présidence de M. Louis Castel, assisté de MM. Jean Martin et Emile Chabaud.

Après les présentations faites par M. Verplancken, Directeur de l'Ecole, et l'examen des candidats individuellement, il a été dressé le palmarès suivant :

I. — Résultats du 2me trimestre 1953

Cours Elémentaire 1re année de solfège : 1 Giraud Claude ; 2 Blanc Gilbert ; 3 Blanc André ; 4 Brouchon Bernard ; 5 Detraz Maurice ; 6 Peira Jean ; 7 Pulvérail Pierre ; 8 ex-œquo Begnis Bruno et Detraz Christian ; 10 ex-œquo Chauvin Jean Paul et Figuière Jean-Jacques ; 12 Revest Jean-Claude.

Cours Moyen 2me année de solfège : 1 Thunin Jean-Pierre ; 2 Mévolhon Maurice ; 3 ex-œquo Plume Henri et Conédéra Jean-Marie ; 5 Laugier Jean-Pierre.

II. — Résultats complets de l'année scolaire 1952-53

Cours Elémentaire 1re année de Solfège :

1 Giraud Claude, 9 ans, 90/100
2 Pulvérail Pierre, 12 ans, 87/100
3 Brouchon Bernard, 10 ans, 85/100
3 Blanc André, 14 ans, ex-œquo
5 Blanc Gilbert, 11 ans, 84/100
6 Peira Jean, 11 ans, 82/100
7 Detraz Christian, 11 ans, 78/100
8 Begnis Bruno, 11 ans, 75/100
9 Figuière J.-Jacques, 8 ans, 71/100
9 Detraz Maurice, 8 ans, ex-œquo
11 Chauvin J.-Paul, 8 ans, 69/100
12 Revest J.-Claude, 7 ans, 63/100

Cours moyen 2me année de solfège

1 Plume Henri, 10 ans, 89/100
2 Conédéra J.-Marie, 12 ans, 86/100
2 Conédéra J.-Marie, 12 ans, ex«œq.
4 Thunin J.-Pierre, 13 ans, 84/100
5 Laugier J.-Pierre, 11 ans, 80/100

***

Cours Supérieur Instruments

Les élèves du cours supérieur instruments ont été admis à titre provisoire dans les rangs de la Société Musicale «Les Touristes des Alpes» mais les admissions ne seront définitives qu'à la fin de l'année scolaire 1953/54 et après avoir subi un examen de fin d'études devant un auditoire comprenant la Société Musicale au complet. Dans le cas où cet examen s'avèrerait négatif pour certains ceux-ci seraient priés de retourner aux cours de l'Ecole.

L'année prochaine, c'est-à-dire en Octobre prochain, les élèves du cours élémentaire passeront au cours moyen, ceux du cours moyen prendront l'instrument et passeront au cours supérieur 1re année, ceux du cours supérieur 2me année suivront leurs cours au sein de la Société, et bien entendu il sera continué le cours élémentaire avec les nouvelles recrues du mois d'Octobre.

La Commission adresse ses félicitations aux jeunes musiciens pour les progrès qu'ils ont fait au cours de l'année scolaire écoulée. Mais le succès de tous ces progrès est dû à la compétence et au grand dévouement de M. Verplancken, Directeur de l'Ecole, qui n'a ménagé ni son temps, ni sa peine pour insufler la science musicale à tous ses élèves, sans exception, comme il l'a fait pour les musiciens actifs des « Touristes Alpes ».

Souhaitons que tous ces efforts ne s'arrêtent pas là et se continuent en bonne harmonie dans l'intérêt de tous et surtout dans l'intérêt général de la ville de Sisteron.

P. la Commission: L. CASTEL.

Le SISTERON-VELO a formé son nouveau bureau

M. Fauque est nommé Président

La deuxième assemblée du Sisteron-Vélo a permis enfin la formation officielle du nouveau comité.

Un appel pressant et individuel avait été fait auparavant aux nombreux sportifs et amis du foot-ball afin de donner une nouvelle force d'activité à cette Société.

La séance s'ouvre devant une quarantaine de membres et il est intéressant de relater que pareille présence n'avait pas été relevée depuis fort longtemps. Le nombre des joueurs était un signe évident que chacun souhaitait que Sisteron-Vélo retrouve une place d'honneur dans le foot-ball.

Le nouveau secrétaire M. Maimone, donne alors un bref compte-rendu de la réunion du District de Provence à Marseille. Il fait ressortir les difficultés éprouvées par la Société pour former le Comité Directeur, aujourd'hui la Présidence étant devenue une place de dévouement et non un poste d'honneur. Toutefois il a été permis de trouver cette année des bonnes volontés qui, inquiètes de la bonne marche du sport dans notre ville, ont bien voulu en asurer les destinées.

Aux applaudissements de l'assemblée M. Fauque, directeur d'école et 1er adjoint, est placé à la présidence.

A toute cette assemblée et à tous ces joueurs qui ont été ses élèves, M. Fauque adresse alors ses remerciements. Malgré les occupations multiples qui lui incombent, il accepte cette présidence car en tant qu'ancien sportif, il ne veut pas voir mourir Sisteron-Vélo, mais tout au contraire le voir renaître dans la prospérité.

M. Jules Fabre, ancien joueur, et M. Morère, spectateur assidu de toutes les rencontres, acceptent alors la vice-Présidence, tandis que M. Tron instituteur, et M. Maimone, sont placés aux postes de Trésorier Général et de Secrétaire.

Voici la formation du nouveau bureau :

Président d'Honneur : M. Paret, Maire ;

Président : M. Fauque Elie ;

Vice-Présidents : M. Fabre Jules et M. Morère ;

Secrétaire : M. Maimone ;

Trésorier : M. Tron Léon ;

Membres de la Commission : MM. Marcel Lieutier, Paul Lambert, Antonin Lieutier, Razous, Marcel Gabert, Paul Sénéquier, Andine, Plume Charles, Giafferi Charles.

Le nouveau Comité va se mettre au travail tout de suite afin de sortir Sisteron-Vélo de l'impasse dans lequel il était engagé.

LUNDI 13 JUILLET
GRANDE FOIRE
A SISTERON

LES EMEUTES DE BERLIN

L'armée rouge aux prises avec les ouvriers de Berlin, reportage photographique complet dans Paris-Match.

Au même sommaire : à Sing-Sing la dernière journée des Rosenberg ; la vérité sur la Légion Etrangère ; la dernière Miraculée de Lourdes ; et le câble de Raymond Cartier : révolte derrière le rideau de fer.

Paris-Match chez votre marchand de journaux habituel.

© VILLE DE SISTERON

COLLEGE PAUL ARENE

Classique et Moderne Mixte

Sont admis à l'examen d'entrée en 6me et inscrits pour la rentrée d'Octobre au Collège, les 30 candidats suivants :

Filles (22) : Bayle Marie-Jeanne ; Bayle Marie-Louise ; Bernard Janine ; Blanc Monique ; Bonnefoy Georgette ; Cocu Jacqueline ; Corbet Jeannie ; Daumas Claudette ; Escartefigue Mireille ; Julien Anne-Marie ; Latil Annie ; Leydet Monique ; Magnan Josette ; Martel Nicole ; Moulet Maryse ; Payan Anna ; Peyracchia Maria ; Rolland Colette ; Roux Andrée ; Silve Renée ; Tatin Louise ; Thomas Janine.

Garçons (8) : Amielh Bernard ; Bégnis Bruno ; Brun Edmond ; Chabaud Jean-Claude ; Conédéra Jean-Marie ; Moullet Alain ; Plume Henri ; Renoux André.

∴

SECONDE SESSION

de l'examen d'admission en 6me au Collège Classique et Moderne Mixte

La date de la seconde session de l'examen d'admission en 6me est fixée au Samedi 19 Septembre 1953.

Pourront être inscrits à cette seconde session les candidats qui ont négligé de se présenter à la session de Juin et ceux qui, s'étant présentés en Juin, n'ont pas été admis, sous réserve qu'ils aient obtenu une moyenne de notes suffisante (moyenne égale ou supérieure à 7/20, ce qui correspond à un total de 59 p. 1/2).

Les dossiers d'inscription des candidats devront être adressés au Chef d'Etablissement pour le 12 Juillet 1953, délai de rigueur.

UNE GARDERIE EST OUVERTE AU PATRONAGE

Nous apprenons avec plaisir qu'une garderie d'enfants vient d'être ouverte par les sœurs de St-Martin ; elle fonctionne tous les jours, au patronnage Ste-Germaine, de 9 h à 11 h 30 et de 15 h à 18 h 30.

Y sont admis les garçons de 4 à 6 ans et les filles de 4 ans et au-dessus.

Pour tous renseignements s'adresser aux sœurs de Saint-Martin.

MUTILÉS DU TRAVAIL

Les timbres annuels et les journaux (notamment celui portant le tirage de la tombola) sont à la disposition des adhérents.

S'adresser au camarade Revest, Secrétaire de la Section.

QUADRILLE SISTERONNAIS

Remerciements. — La Société du Quadrille Sisteronnais remercie bien sincèrement les jeunes époux Gendre-Latil et Bontoux-Queyrel qui à l'occasion de leur mariage ont donné chacun 1.000 francs pour la caisse de la Société.

Il remercie également du don de 1.200 francs provenant d'une répartition bénévole de la collecte faite chez les « Forains » des Fêtes de Pentecôte.

BOULANGERIE DE GARDE

Lundi 6 Juillet, Boulangerie Coopérative, rue Mercerie.

OBJETS TROUVÉS

Un gilet laine enfant, un porte-monnaie.

VARIETÉS - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
2 NIGAUDS
HOMMES DU MONDE
La semaine prochaine
2 programmes

MACHINES A ECRIRE
Portable et de Bureau

REMINGTON

Tous renseignements
sans engagement

PAPETERIE LIEUTIER
25, Rue Droite, Tél. 1.48

Garage BUES — SISTERON

Le Gérant : Marcel LIEUTIER.
Sisteron — Imprimerie LIEUTIER

HYMENEES

A l'occasion du mariage de Mlle Jacqueline Doulcet, domiciliée à Sisteron, avec M. Dominique Frandino, domicilié à Vaumeilh, il a été versé la somme de 500 francs pour le goûter des vieux.

A l'occasion du mariage de M. Thomas Léone, domicilié à Sisteron, avec Mlle Ivana Visconti, domiciliée à St-Symphorien, il a été versé la somme de 1.500 francs à répartir comme suit : 500 francs pour le goûter des vieux, 500 francs pour la Société Musicale « Les Touristes des Alpes » et 500 francs pour la Société du Sou de l'Ecole Laïque.

Avec nos remerciements, nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

ROSENGART
nouveau Break 500 kgs
VESPA
Vente à Crédit
Atelier de Réparation
GARAGE ROUGNY
Tél. 242 — SISTERON

ETAT-CIVIL

du 26 Juin au 3 Juillet 1953

Naissances : Raymond Doussoulin avenue de la Libération. — Marie-Magdeleine Denise Escuyer, avenue de la Libération. — Betty Valérie Rosine Renoux, avenue de la Libération. — Annie Line Aimée Roca, avenue de la Libération.

Mariages : Dominique Jean Baptiste Frandino, agriculteur à Vaumeilh et Jacqueline Doulcet, sans profession à Sisteron. — Thomas Léone, exploitant forestier à Sisteron et Ivana Anna Visconti, sans profession, domiciliée à Aquila (Italie) en résidence à St-Symphorien.

Décès : Augusta Amélie Suzanne Vollaire, veuve Dunand, 70 ans, avenue de la Libération. — Thérèse Marie Clément, 84 ans, rue Notre-Dame.

Petites Annonces

A VENDRE

MOTO Monnet-Goyon 125 cm3 état neuf. S'adresser à M. LATIL Roger à La Silve de Mison.

A LOUER

CHAMBRE meublée.
S'adresser au Bureau du Journal.

A VENDRE

Sommier tâpissier pour 2 personnes et un autre pour 1 personne. S'adresser BOUCHER, villa Emilie, Les Plantiers.

A VENDRE

Petite Propriété avec maison d'habitation, 4 pièces et cave, eau, électricité, téléphone, à 2 kms de la ville. Faire offre ou écrire au Bureau du Journal qui transmettra.

On demande

Jeunes Filles pour la saison des vendanges. Ecrire à M. ANDRE Charles quartier Puits Neuf, CAVAILLON.

A VENDRE

BICYCLETTE homme, état neuf, marque «Peugeot», tous accessoires, éclairage, changement de vitesse, etc. Occasion unique. Bon prix.
S'adresser au Bureau du Journal.

ACHÈTE

Petite Campagne à Sisteron, près village, ou louerais trois pièces pour 2 à 3 mois. Ecrire au journal qui transmettra.

A VENDRE

Berline 201, bon état.
Deux Cintres bois, 5 m. sur 7 cm, état neuf.
S'adresser au Bureau du Journal.

AVIS DE LA MAIRIE

MM. Brouchon Louis, Borel Valentin, Curnier Alphonse, Bernard Justin, Bermond Omer, Richaud Philogène, Ricard Jean-Marie, sont priés de se présenter au secrétariat de la Mairie pour affaires les concernant.

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

Etude de Me Gaston BAYLE
Notaire à LA MOTTE-DU-CAIRE

AVIS UNIQUE

Renouvellement de Bail Gérance

Suivant acte reçu par Me Gaston BAYLE, notaire à LA MOTTE-DU-CAIRE, le vingt sept Juin mil neuf cent cinquante trois, enregistré à SISTERON le premier Juillet mil neuf cent cinquante trois, folio 19, case 101

Monsieur Léon Simon DURBESSON commerçant, et Madame Valentine ALLECH, son épouse, sans profession, demeurant ensemble à SISTERON (Basses-Alpes) quartier du Gand

Ont renouvelé pour une durée de six mois courant du premier Juillet mil neuf cent cinquante trois

Au profit de Monsieur Marcel Auguste Félicien MARTIN, entrepreneur de transports, demeurant à TURRIERS (Basses-Alpes)

Le bail gérance libre de l'entreprise de Transport Public Automobile de Voyageurs, Messageries et Marchandises ayant pour objet d'exploitation la ligne de transport en commun de TURRIERS à SISTERON par LA MOTTE-DU-CAIRE et retour et qui a son siège à SISTERON, rue de Provence, Bar Léon

Lequel bail gérance qui avait été consenti par acte de Me BAYLE du six Janvier mil neuf cent cinquante trois est arrivé à expiration le trente Juin mil neuf cent cinquante trois.

En conséquence, Monsieur Marcel MARTIN sera seul responsable de l'exploitation de l'entreprise pendant toute la durée de la nouvelle gérance.

Pour Avis Unique
BAYLE, notaire.

TOUT LE CONFORT PAR L'ELECTRICITÉ
FOURNITURES GENERALES
ASPIRATEURS — CIREUSES
Armoires Frigorifiques FRIGELUX
Machines à Laver MORS
Appareils ELECTRO-CLOTURE
T. S. F. TELEFUNCKEN et AMPLIX
GRAND CHOIX DE LUSTRERIE
MACHINES A COUDRE
VENTE REPARATIONS
C. FIASTRE
Magasin : 22, Rue Saunerie
Atelier et Entrepôt :
Avenue de la Libération
Téléph. 101 SISTERON (B.-Alpes)

SIMCA 9 ARONDE
construite pour vivre longtemps
Silence Luxe
Confort Economie
BERLINE
COMMERCIALE
FOURGON
A. BRUN
Concessionnaire
Tél 26 — SISTERON — Tél 26
Vente à Crédit

GRANDS TRAVAUX
d'Electrification et de Canalisations
S. A. au Capital de 210.000.000 de Frs
Siège Social : 25, Rue de Courcelles, PARIS (8e)
R. C. 264 331 B Seine
Bureaux à SISTERON, 25, Faubourg de La Baume — Tél. 123

Achetez vos MEUBLES à la Fabrique BOUISSON
Les plus beaux Meubles AUX MEILLEURS PRIX
A qualité égale PRIX SANS CONCURRENCE
DANS VOTRE INTÉRÊT
avant d'acheter venez visiter la plus grande Exposition de la région
NE PAS CONFONDRE
MEUBLES BOUISSON
Seul spécialiste des beaux meubles
Rue Saunerie — SISTERON

ELECTRICITÉ DE FRANCE

PARTS DE PRODUCTION
TRANCHE 1953
ENTIÈREMENT ASSIMILÉES À CELLES DE 1952
PRIX D'ÉMISSION 15.750 FRS
RACHAT EN 10 ANS AU PLUS PAR TIRAGE AU SORT ANNUEL, A PARTIR DU 15 JUILLET 1958
REVENU ANNUEL : PRIX MOYEN DE VENTE DE 100 kWh, SOIT, SUR LA BASE ACTUELLE, 800 Frs.
VALEUR DE RACHAT : PRIX MOYEN DE VENTE DE 2.000 kWh, SOIT, SUR LA BASE ACTUELLE, 16.000 Frs. (minimum garanti)
CAPITAL ET REVENU ENTIÈREMENT INDEXÉS
SUR LE PRIX DE VENTE DE L'ÉLECTRICITÉ
AVANTAGE
RÉSERVÉ AUX PORTEURS DE PARTS ANCIENNES
LES PORTEURS DE PARTS ÉMISES EN 1952, PEUVENT SOUSCRIRE AU PRIX DE 15.250 FRS, A RAISON D'UNE PART NOUVELLE POUR UNE ANCIENNE

Aux Meubles Sisteronnais
(An. Maison Bourgeon — DOUSSOULIN, Fabricant, Suc. Tél. 93
TOUJOURS DU MIEUX
du beau Meuble, du Choix, de la Qualité et des Prix raisonnables
Voyez notre Exposition — Une Visite n'engage à rien
ENTREE LIBRE
C'est un réel plaisir pour nous de vous renseigner et vous conseiller sur votre choix
CHAMBRES A COUCHER tous modèles
SALLES A MANGER nombreux et derniers modèles
12 Modèles différents de COSYS, PETITS MEUBLES, BARS, etc...
Balatum, Toile Cirée, Carpette, Tapis Brosse
BUREAU CLASSEUR, PENDERIE, toute dimension et sur commande
Tous TRAVAUX à la demande
ATTENTION ! ! La bonne adresse : 57, Rue Droite, SISTERON

Vêtements PHILIP
habillent chic toute la famille à des prix sans concurrence.
5 °/o de baisse sur présentation de la carte famille nombreuse.
TEINTURERIE — DEGRAISSAGE
STOPPAGE
Livraison dans la semaine
Prix avantageux
Dépôt de la Teinturerie Kock
VETEMENTS PHILIP
— Rue Droite — SISTERON —

Crédit Moderne du Littoral
19, Boulevard Victor-Hugo, NICE
Société Financière
pour l'achat à crédit
de tous véhicules automobiles
CABINET ALIBERT
Assurances Crédit Contentieux
Rue de Provence, SISTERON

Venez visiter le magasin de vente des Vélos et Cyclomoteurs
F. SOUVET
Grande Exposition de Vélos enfants
BABI BIQUET METROPOLE
Agence exclusive
des marques de motos
ALMA M R NEW-MAP
Cycles
F. SOUVET METROPOLE
CASENAVE
Machines à Coudre NEVA et BARRET
Accessoires
Réparations

GRANDE BAISSE SUR LES PRIX
VENTE A CREDIT
ROME
Téléphone 78 SISTERON

CHARBONS TOUTE PROVENANCE
E. JOUVE
SISTERON — Téléphone 7
Profitez des Prix d'Eté pour faire vos provisions de charbons
Passez vos commandes dès à présent
Avant tout achat nous consulter.

EN VENTE CHEZ :
Marceau SCALA
Rue de Provence — SISTERON

© VILLE DE SISTERON